

Cadre réservé à l'organisation			BULLETIN D'ENGAGEMENT 39ème Rallye Régional de Saint Geniez d'Olt 3 et 4 juin 2023 à retourner avant le 23 mai 2023 à minuit	Cadre réservé à l'organisation			
Date réception	Règlement Chèque <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/>	Visa administratif		Visa technique	Groupe	Classe	N° de course
Heure convocation :							



Formulaire et règlement (chèque libellé à "Ecurie des Marmots » et encaissé après l'épreuve) à adresser à :
« Ecurie des Marmots - chez Théo RASCALOU, 4 Impasse des Noyers, 12130 SAINT MARTIN DE LENNE
Montant des droits d'engagement : **250 € avec publicité obligatoire. Date limite d'envoi : le 23 mai 2023 à minuit** (cachet de la poste faisant foi)
Tout formulaire non accompagné du chèque correspondant ne sera pas pris en compte



Toutes les rubriques ci-dessous doivent être complétées avec soin - Merci de joindre copies des permis et licences 2023

CONCURRENT		PILOTE			COPILOTE		
Nom et Prénom / Société :		Nom et Prénom :			Nom et Prénom :		
Adresse :		Adresse :			Adresse :		
Code postal :	Ville :	Code postal :	Ville :	Code postal :	Ville :	Ville :	
N° portable :		Date de naissance :	Lieu de naissance :		Date de naissance :	Lieu de naissance :	
e-mail :		N° de licence : Type :	Code ASA :	Nationalité	N° de licence : Type :	Code ASA :	Nationalité
AUTORISATION DE PRET		N° portable :			N° portable :		
Je soussigné :		e-mail :			e-mail :		
Certifie prêter ou louer ma voiture avec le n° de passeport :		N° permis de conduire :			N° permis de conduire :		
à M. / Mme :		Date et lieu de délivrance :			Date et lieu de délivrance :		
pour le 39ème Rallye Régionale de Saint Geniez d'Olt							
Date :							
et signature :							

VOITURE						
Marque	Modèle	Cylindrée	Année	Engagée en :		
				Groupe :	Classe :	
Appellation commerciale :	Couleur :	Passeport technique n° :	Fiche d'homologation n° :			

Nous certifions exact l'ensemble des déclarations figurant sur le présent formulaire et déclarons avoir pris connaissance du règlement particulier du 39ème Rallye Régional de Saint Geniez d'Olt et de la réglementation générale FFSA. Nous nous engageons à respecter le code la route en reconnaissance et sur le parcours routier. Nous renonçons à tout recours contre l'organisateur technique ou administratif, ou contre un des membres de l'organisation, en cas de sortie de route ou de collision avec un autre concurrent.

Nous déclarons ne pas être, le jour de l'épreuve, sous l'effet d'une suspension, rétention ou annulation de permis de conduire.

Réduction 40 € : Un ou deux membre(s) actif(s) de l'écurie : <input type="checkbox"/>	Date :	Signature Concurrent :	Signature Pilote :	Signature Copilote :
Réduction 20 € : Deux licenciés ASA Route d'Argent : <input type="checkbox"/>				

39ème Rallye Regional de SAINT GENIEZ D'OLT

3 et 4 juin 2023

Les droits d'engagement sont fixés à : 250 € avec publicité obligatoire (chèque à l'ordre de l'Ecurie des Marmots)
600 € sans publicité obligatoire (chèque à l'ordre de l'Ecurie des Marmots)

Réductions :

Une réduction de 40 € sera accordée aux équipages composés de membres actifs de l'Ecurie des Marmots,

Une réduction de 20 € sera accordée aux équipages entièrement composés de licenciés à l'ASA Route d'Argent.

Les deux réductions sont cumulables.

Envoi de la demande d'engagement :

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée :

- 1/ du montant des droits d'engagement (chèque établi à l'ordre «Ecurie des Marmots» et encaissé après le rallye),
- 2/ de la photocopie de la licence 2023 des 2 membres d'équipage,
- 3/ de la photocopie du permis de conduire des 2 membres d'équipage,
- 4/ des fiches assistance et restauration complétées.

Les fiches d'enregistrement des équipements de sécurité (pilote, copilote, véhicule) devront être fournies lors des vérifications techniques.

Clôture des engagements : mardi 23 mai 2023 minuit (cachet de la poste faisant foi)

Documents à adresser à : Théo RASCALOU, 4 impasse des Noyers, 12130 SAINT MARTIN DE LENNE

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter Edith DESPERIES (Co-présidente de l'organisation), au 06.71.62.90.90 ou ecuriedesmarmots@gmail.com